

Les infos de la Ville de Seraing

2000350701/SG-B

« MILLÉSIME CHOCOLAT » OUVRE SES PORTES AUX SÉRÉSIENS

La chocolaterie « Millésime Chocolat », plusieurs fois primée pour l'excellence de ses produits, a officiellement ouvert ses portes le mercredi 2 octobre à Seraing. A l'occasion de cette inauguration, les créateurs de la marque offrent une visite gratuite des lieux aux citoyens.

Excellente nouvelle pour les amateurs de chocolat ! La manufacture liégeoise « Millésime Chocolat », implantée à Liège depuis deux ans, a décidé de déménager au rez-de-chaussée de Neocittà. Après avoir investi la surface sérésienne de près de 600 m², la chocolaterie, plusieurs fois récompensée pour la qualité de ses produits (elle n'utilise que des fèves de cacao d'exception), a officiellement ouvert ses portes le mercredi 2 octobre.

Une excellente nouvelle pour le commerce et le tourisme de la Ville. « L'inauguration de ce commerce s'inscrit pleinement dans la dynamique que Seraing développe maintenant depuis de nombreuses années. Une chose est sûre, la venue de « Millésime Chocolat » est vraiment encourageante pour le développement de notre centre urbain et cela prédit un excellent futur pour le centre-ville sérésien », souligne Déborah Gérardon, l'Echevine du Commerce. « Le tourisme à Seraing est en plein développement. Toutefois, la Ville manquait simplement d'un



produit de bouche qui reflèterait son dynamisme et sa modernité. C'est maintenant chose faite », poursuit Alain Onkelinx, l'Echevin du Tourisme.

Pour marquer le coup, les représentants de la marque ont donc décidé d'inaugurer leur nouveau lieu de travail en compagnie de la presse, le matin du 2 octobre, et de personnalités diverses (politiques ou non) durant la soirée du même jour. En parallèle à ces inaugurations officielles, ils ont également souhaité faire plaisir aux Sérésiens en leur donnant la possibilité d'investir les lieux le samedi 12 octobre prochain, de 13h00 à 18h00. Chaque heure, 25 participants maximum auront l'occasion de visiter la chocolaterie en présence de son créateur, Jean-Christophe Hubert, avant d'avoir peut-être la chance de déguster quelques morceaux de chocolat !

Pour prendre part à cet événement, il suffit simplement de s'inscrire par mail à l'adresse webmaster@seraing.be avant le vendredi 11 octobre, à midi. Pour que l'inscription soit validée, il faut impérativement indiquer l'heure à laquelle vous souhaitez visiter les lieux (de 13h00 à 14h00, de 14h00 à 15h00, de 15h00 à 16h00, de 16h00 à 17h00 et de 17h00 à 18h00) ainsi que votre nom et prénom et le nombre de personnes qui vous accompagnera.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS DE COCKERILL OFFRENT 2990€ À « UN TOIT POUR LA NUIT »

L'Association Des Anciens de Cockerill, qui avait pour objectif de réunir les travailleurs de l'entreprise autour de plusieurs festivités, a officiellement mis fin à ses activités ce 30 septembre. Pour l'occasion, ses membres ont décidé d'offrir un chèque de près de 3000 euros à l'ASBL « Un toit pour la nuit ».

L'Association Des Anciens de Cockerill (ADAC) a vu le jour il y a une trentaine d'années et a compté jusqu'à plus de 1000 membres. Mise en place afin de permettre aux anciens travailleurs de se retrouver et de partager leurs souvenirs lors de diverses festivités, elle était partiellement subsidiée par l'entreprise sidérurgique elle-même. Mais lors de la fermeture officielle de cette dernière sur le territoire sérésien, l'association ne recevait plus d'aide financière.

Elle a toutefois réussi à survivre de nombreuses années par le biais de ses manifestations, organisées à raison de deux après-midis par an. Malgré l'effort entrepris



dernièrement, les membres de l'association ont pris conscience que leur objectif initial n'était plus vraiment respecté. Lors des derniers événements organisés, ils ont constaté que les anciens de Cockerill se faisaient plutôt rares et qu'ils n'étaient même parfois plus présents. De plus, le nombre de participants ne cessait de diminuer et les

retrées financières gagnées ne couvraient pas l'entièreté des frais nécessaires à l'organisation de nouvelles festivités. Des raisons qui ont donc poussé l'ADAC à mettre un terme à ses activités ce 30 septembre.

Pour l'occasion, ses membres ont eu envie de faire un geste solidaire en donnant la somme dont ils disposaient encore à une association sérésienne. Ils ont ainsi remis le 30 septembre dernier au Bourgmestre de la Ville, Francis Bekaert, un chèque d'une valeur de 2990€ destiné à l'association «Un toit pour la nuit», qui lutte contre la précarité et l'exclusion sociale ainsi que la réinsertion d'un public fragilisé.